

- PÉNITENCIERS**: Rapport relatif aux—, 56.
- POLICE**: Rapport du commissaire de la—à cheval du Nord-Ouest, 139.
Rapport supplémentaire, 171.
- PONTIAC AU PACIFIQUE**, Cie du chemin de fer de Jonction de—: Pétition au sujet du prolongement de sa voie, 37. Rapportée, 61.
Bill reçu et lu 1re fois, 139. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 146. Rapporté, 153. Lu 3e fois et passé, 157. S.R., 202. Chap. 31.
- PORT-ARTHUR**: Réponse à adresse demandant un état indiquant la quantité de blé livré à—, 71.
- POSTES**: Rapport du maître général des—, 45.
Réponse à une adresse au sujet du bureau de—de Victoria, 126.
- PRÊT**, Acte concernant les débentures des compagnies de—:
Bill présenté et lu 1re fois, 45. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 47. Rapporté avec amendements, 65. Amendements agréés, 66. Règle 41e suspendue, 66. Lu 3e fois et passé, 66. Passé par les Communes, 201. S.R., 203. Chap. 11.
- PRÊT ET D'ÉPARGNE**, Cies de—opérant dans Ontario. (*Voir Construction.*)
- PRINCE-ÉDOUARD**, Ile du—: Pétition de la Haute Cour de l'Ordre Indépendant des Forestiers. (*Voir Forestiers.*)
- PRIOR**, L'hon. E. G.—: Interpellation au sujet de certaines dépêches du premier ministre à—, 63.
- PRIVILÈGES**, Comité des—: Nommé, 12.
- PROCLAMATIONS**: V à VIII.
- PROROGATION DU PARLEMENT**. (*Voir Parlement.*)
- PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES**, Acte concernant la—. (*Voir Eaux.*)
- PROWSE**, L'hon. M.—: Son nom retranché de la liste des membres du comité des Banques et du Commerce et ajouté à la liste des membres du comité des Divorces, 58.
- QUADRA**: Emploi du steamer—pour protéger la pêche et le commerce de la Colombie-Britannique, 78.
- QUEBEC**:— Pétition de la Haute Cour de l'ordre indépendant des Forestiers (*Voir Forestiers.*)
- QUEENSTON**, Cie du pont des Hauteurs de—: Pétition demandant un acte d'incorporation, 40. Rapportée, 61.
Bill reçu et lu 1re fois, 88. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 96. Rapporté, 106. Lu 3e fois et passé, 111. S.R., 202. Chap. 43.